

4.2 Comment l'activité économique est-elle financée ?

Synthèse :

A° Comment financer ses dépenses ?

Un agent qui ne peut pas financer l'intégralité de ses dépenses sur ses ressources propres par son **autofinancement**, doit avoir recours au financement externe. Il existe deux possibilités : la finance directe dans laquelle les agents à besoin de financement et agents à capacité de financement sont en relation directe et le financement indirect, dans laquelle un intermédiaire financier (une institution financière s'interpose entre les agents à besoin et capacité de financement)

Le financement externe indirect

Ce premier mode de financement est qualifié « d'intermédié », ou « d'indirect », dans la mesure où il ne fait pas directement appel aux investisseurs. Il utilise les services d'intermédiaire financier, la **banque**, dont le rôle économique de base est de prêter.

La frontière entre les deux formes de financement tend cependant à s'estomper, les banques d'investissement assistant les entreprises lors des émissions de titres sur le marché financier et conservant une partie de ces titres, sous forme d'épargne, dans leur portefeuille.

Le financement externe direct

Les agents économiques qui recourent au financement par appel au marché émettent des titres qui sont achetés par les agents ayant une capacité de financement. Ce financement est qualifié de **direct**, car les titres émis par les demandeurs de capitaux sont directement achetés par les offreurs de capitaux.

*-Le marché financier est le marché des capitaux à long terme. Il est constitué de deux compartiments : le marché **primaire**, sur lequel les agents à besoin de financement émettent des titres, et le marché **secondaire** sur lequel se négocient les titres déjà émis. Le marché secondaire ne contribue pas directement au financement des agents qui ont émis les titres, mais il est le complément indispensable du marché primaire puisqu'il permet aux apporteurs de capitaux de revendre facilement les titres achetés antérieurement, leur conférant ainsi de la liquidité. Ces titres, constitués notamment d'**actions** et d'**obligations**,*

Les actions sont des titres représentatifs d'un droit de propriété portant sur une fraction du capital social (capitaux propres) de l'entreprise

Les obligations sont des titres de créances (de prêt) à LT émis par l'Etat, une collectivité territoriale (CG ou CR) ou une grande entreprise. Ce sont des valeurs à revenu garanti quels que soient les bénéfices de l'entreprise.

-Le marché monétaire est le marché des capitaux à court et moyen terme, sur lequel l'échéance des transactions est comprise entre une journée et un an. Réservé jusqu'en 1985 à un nombre limité d'intervenants, essentiellement les banques, il comprend aujourd'hui trois compartiments :

le marché interbancaire (réservé aux banques, cf. fiche 4.3.), **le marché des billets** de trésorerie et **le marché des Bons du Trésor**, sur lesquels se financent à court terme respectivement les entreprises et l'Etat.

Les mutations du système financier

Les intermédiaires financiers, et notamment les banques, sont devenus des acteurs importants sur les marchés des capitaux : si le financement externe indirect a perdu de son importance, une nouvelle forme d'intermédiation s'est développée, celle qui consiste, pour les institutions financières, à acheter des titres émis par les entreprises ou collectivités qui désirent se procurer des capitaux et, symétriquement, à se procurer des capitaux en recourant au marché. On parle **alors d'intermédiation de marché**.

B° Quels rôles jouent les taux d'intérêt ?

Le prêteur prend le risque de ne pas être remboursé à l'échéance ; il renonce aussi, pendant la durée du crédit, à la liquidité de son épargne, c'est-à-dire à la possibilité de la transformer sans délais et sans coûts en monnaie.

Le taux d'intérêt, qui correspond à la **rémunération du prêteur**, rémunère à la fois le **renoncement à la liquidité** et le **risque de crédit**, autrement dit le risque de non-remboursement ou de report de l'échéance.

Puisque le taux d'intérêt varie en fonction de plusieurs critères, dont la durée du prêt et le risque associé au crédit, il y a non pas un taux d'intérêt mais de multiples taux d'intérêt, qui influent parallèlement sur la **rentabilité escomptée** des projets des emprunteurs, pour qui ils constituent **un coût**.

L'évaluation du risque de crédit par le prêteur implique l'analyse du risque de **solvabilité**, c'est-à-dire de **non-remboursement**. Ce risque dépend de la situation financière de l'emprunteur et des caractéristiques de son projet, mais aussi d'éléments extérieurs relevant de l'économie en générale.

Dans cette évaluation du risque de crédit, le prêteur se trouve dans une situation d'asymétrie d'information (cf. question 3.4) dans laquelle l'emprunteur dispose de davantage d'informations sur lui-même et sur son projet que le prêteur, ce qui explique la nécessité, pour les banques, de réunir le maximum d'informations avant d'octroyer un crédit.